

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 15 Mars 1873. No. 11.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE:

Notre publication. — Treizième entretien sur la famille. —
Chronique. — L'usage des boissons alcooliques. — Monde
religieux. — Faits divers. — Annonce.

Notre publication.

Nous avons dit, en commençant l'année, que nous mettions notre publication sous la protection du Sacré Cœur de Jésus; aujourd'hui, nous donnons, au moins, une preuve matérielle de notre sincérité, en mettant sous les yeux de nos lecteurs une gravure qui représente ce Cœur adorable. Nous croyons que cette vue inspirera de bonnes et pieuses pensées, et cela a suffi pour nous engager à faire d'assez grands sacrifices, pour arriver à un pareil résultat.

Les "Annales de la Bonne Ste. Anne" paraîtront dans quelques jours.

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Troisième devoir. — De la surveillance.

Les pères et mères devraient se mettre, bien avant dans l'esprit qu'il n'y a ni vertu, ni honneur possibles, pour leurs pauvres enfants, lorsqu'ils ont souillé, par de mauvaises lectures, leur esprit, leur cœur, leur mémoire et leur imagination. Voici ce que disaient un jour, deux hommes du grand monde, d'un haut mérite et qui ont été des recteurs des plus distingués de l'Université de France. " Pour tout au monde, nous ne voudrions pas recevoir dans notre collège, un seul jeune homme qui aurait lu les mauvais livres qui pullulent dans notre malheureuse patrie ; car, lorsqu'un adolescent a lu ces sortes d'ouvrages, il a l'esprit, le cœur, l'imagination et la mémoire tellement souillés, qu'il est absolument incapable d'avoir des pensées nobles et relevées, des sentiments honnêtes ! "

Voici un fait qui est arrivé à notre connaissance : un excellent enfant de quatorze ans, part pour les vacances, dans un état parfait d'innocence, après avoir terminé sa quatrième de la manière la plus brillante. Deux mois plus tard, à la rentrée des élèves, il était tellement changé, que ses compagnons mêmes en furent surpris et épouvantés ; et non seulement cet enfant avait perdu sa bonne mine, et toutes ses grâces enfantines, mais aussi, son amour pour le travail et son aptitude à l'étude, à tel point, que dans sa classe qui était de vingt-cinq élè-

ves, au lieu d'être le premier, comme il l'était toujours auparavant, dès la première composition, il fut le vingt-unième ! Quelle était donc la cause d'un si étonnant changement ? La voici : Ce pauvre enfant, avait trouvé, dans la chambre même de sa mère, un des livres les plus immoraux qui existent, et il ne s'était pas contenté de le lire, mais, il l'avait, en quelque sorte, dévoré ; et le changement funeste qui s'était opéré en lui, était le résultat, tout naturel de cette lecture abominable. Tout le reste de sa vie, il se ressentit de cet acte imprudent, et l'existence misérable qu'il traîna jusqu'à la fin de sa courte existence est là pour dire à tous les jeunes gens : Craignez un mauvais livre, plus qu'un assassin.

A la vue de semblables exemples, qu'il devient facile de comprendre l'Esprit Saint, lorsque, par l'organe des écrivains sacrés, il reproche à certains pères et à certaines mères, d'immoler eux-mêmes leurs propres enfants au démon !

Pères aveugles, mères coupables ! qui lisez, et surtout qui conservez des mauvais livres, dans vos maisons, méditez sérieusement le trait suivant, et comprenez, si vous le pouvez, tout le mal que peuvent faire, et que font habituellement, à leurs pauvres enfants, les parents, qui commettent cette faute impardonnable.

Il y a quelques années, nous nous trouvions, en passant, chez un ami, père de plusieurs garçons, à la moralité desquels, il tenait comme à sa vie, et cela tant par religion, que par des raisons d'honneur et de santé. Cet homme,

d'une profession honorable, et dépositaire d'une fortune assez élevée, avait à sa disposition une magnifique bibliothèque. En la parcourant, nos regards s'arrêtèrent sur un rayon entièrement garni de livres d'une immoralité flagrante, et qu'on peut appeler la pire espèce des plus mauvais livres. Nous fûmes d'autant plus surpris de ce que nous avions sous les yeux, que ce père de famille est un homme d'une conduite irréprochable; il n'aurait pas souffert qu'on tint chez lui le moindre propos léger; et malgré cela, je voyais un repaire d'immoralité dans sa bibliothèque; et cela pendant les vacances, lorsque deux de ses fils, qui étudiaient dans un de nos collèges, étaient chez lui! Aussi, nous empressâmes-nous de lui témoigner notre surprise, et notre étonnement à cet égard. Nous eûmes la satisfaction de le voir convenir, tout de suite, de la justesse de nos observations, et à l'instant même, il enlève ces livres, et va les mettre sous clé. Après cet acte de prudence, je dis adieu à cet ami, tout en lui promettant d'arrêter chez lui, au retour d'un voyage qui devait durer une quinzaine de jours. Nous tinmes parole, et au bout de ce temps, nous frappions de nouveau à la porte de cet ami. Ne trouvant que les domestiques, à notre arrivée, nous montons de suite à la bibliothèque que nous croyions retrouver dans l'état où nous l'avions laissée; mais, qu'elle ne fut pas notre surprise! Nous revoyons, à la même place, tous les mauvais livres qui avaient été enlevés sous nos yeux. Nous étions encore tout à notre étonnement, lorsque ce père de famille vint nous

rejoindre, dans sa bibliothèque. Aussi, sans aucun compliment, nous l'apostrophâmes assez rudement, en lui disant : Monsieur, c'était donc pour nous faire plaisir, que vous aviez consenti si facilement, il y a à peine quinze jours, à enlever de votre bibliothèque ces livres abominables qui la souillent et la déshonorent ? Et c'est sans doute, pour faire plaisir à vos enfants, que vous avez consenti, à les y replacer si promptement ? Ce père imprudent, passablement déconcerté, et un peu irrité, nous répondit très sottement : M. l'Abbé, *trop de précaution ne vaut rien*, comme dit le proverbe latin : *nimia præcatio mala*. J'ai cru agir sagement, en agissant comme je l'ai fait. Voici, ajouta-t-il, ce qui s'est passé à cette occasion. Quelques jours après votre passage ici, mon fils aîné ayant remarqué que ces livres avaient disparu, est venu me demander ce qu'ils étaient devenus. Je lui ai demandé, à mon tour, s'il les connaissait, et sur sa réponse négative, je lui dis : Mon ami, ce sont des livres dont la lecture te serait actuellement dangereuse, à raison de ton âge et de ton inexpérience ; cependant, si tu veux me promettre de ne point les lire, de ne pas même les parcourir, je vais tout de suite les remettre à leur place. Mon fils m'a fait la promesse que je lui demandais, et je n'ai point hésité, à remettre ces livres dans ma bibliothèque ; car, Monsieur l'Abbé, je vous le déclare franchement, j'ai toute confiance dans mon fils aîné. Pendant que ce père confiant nous tenait ce langage, nous en ayons une profonde pitié, et nous déplorons sa trop grande

bonne foi. Mais, tout en l'écoutant, nous jetons les yeux sur le fatal rayon, et nous reconnûmes aussitôt, sans surprise, que le second volume du plus dangereux de ces ouvrages était absent; et, cependant, il n'y avait pas de vides, et tous les autres étaient bien serrés les uns contre les autres. Aussitôt, nous prenons ce bon père par le bras, et lui faisons mettre le doigt à la place du volume absent, en lui disant: voyez-vous qu'il manque là, un volume? Qui l'a enlevé? A ces mots, ce père est tout atterré, et hors de lui-même, il s'écrie d'une voix étouffée par la stupéfaction. Oui, qui a enlevé ce volume? Et où est-il? Venez par ici, lui dites-nous, en le conduisant vers la chambre de son fils aîné, qui était contiguë à la bibliothèque; et là, ouvrant le tiroir d'une table, nous y trouvâmes le volume en question, avec une marque placée aux deux tiers de l'ouvrage, sur un chapitre de la plus révoltante obscénité. Ce malheureux père en croit, à peine ses yeux, et entre dans la plus grande colère contre son fils, qu'il veut rechercher à l'instant, pour le punir avec la plus grande sévérité. Nous l'arrêtâmes tout court, en lui répliquant: sans doute, votre fils est bien coupable; mais, ne l'êtes-vous pas infiniment plus que lui? Et n'êtes-vous pas la cause de la faute qu'il vient de commettre? Pour quoi, avez-vous exposé ce jeune homme à prendre ce poison, dont il ne guérira peut-être jamais? Connaissez-vous assez peu le cœur humain, pour ignorer que, si vous présentez à un jeune homme un livre dont toutes les pages

sont irréprochables, à l'exception d'une seule, et à qui vous direz : mon ami, voici un livre dans lequel il y a d'excellentes choses qui peuvent vous être bien utiles, mais il y a un passage très-mauvais, dont la lecture vous serait funeste ; ignorez-vous, encore une fois, que ce passage sera le premier lu, et qu'il sera relu, au détriment de tout le reste ? Vous aurez beau ajouter : promettez-moi de ne pas lire cette page, et je vous prête ce livre qui pourra vous être si utile ; la promesse que l'on vous fera ne tiendra pas devant le désir de goûter au fruit défendu. Et lorsque votre jeune homme aura fini de parcourir le volume, s'il a le courage de le lire, il reviendra au passage prohibé, il le savourera ; et après tout cela, il s'en ira raconter, avec satisfaction, à tous ses camarades, comment il vous a joué, et regardera cette aventure comme une bonne fortune.

Alors, ce malheureux comprit, mais bien trop tard, qu'il avait fait une extrême imprudence, et aujourd'hui, il pleure encore les déportements de son fils, et il lui sera difficile de s'en consoler, tant qu'il aura les yeux ouverts pour être témoins de ses désordres.

L'histoire de ce père, est celle de plusieurs autres, et quoique leur imprévoyance ait les plus terribles conséquences, cependant elle ne corrige presque personne, et chacun veut faire l'expérience par lui-même, de ce que peut coûter une semblable imprudence. Vous qui nous lisez, soyez plus sages, et surveillez toutes les lectures que peuvent faire vos enfants.

CHRONIQUE.

M. L'ABBÉ ROUTIER.

Une des gloires du clergé canadien vient d'être enlevée à l'affection de ses confrères et des paroisses qui ont eu l'inappréciable faveur de l'avoir pour guide. Le Révd. M. Joseph-Honoré Routier, curé de Saint-Joseph, de Lévis, est décédé à Québec, le 11 du mois dernier. Cette mort qui suscita tant et de si légitimes regrets, était cependant loin d'être inattendue, et pour tous ceux qui ont intimement connu ce digne et vénérable prêtre, il est étonnant qu'il ait pu lutter si longtemps contre les atroces et incessantes douleurs, qu'il endurait depuis plus de vingt ans. Sans proférer les plus légères plaintes, toujours travailler et se consumer au service des saints autels et de ses frères ; telle est, en tous points, l'histoire si pleine d'édification du confrère qui fait le sujet de cette notice. Le zèle ardent et si éclairé qu'il a dépensé, jusqu'à la fin de sa carrière sacerdotale, à la sanctification de ses nombreux paroissiens de St. Joseph, à l'avancement du magnifique couvent qu'il a élevé à la gloire de la religion sont là pour nous dire à tous, qu'il fallait un courage surhumain, une abnégation héroïque, pour exécuter de si grandes œuvres, au milieu de son cruel martyre.

M. Routier est un des prêtres que nous avons visités avec le plus d'assiduité, pendant plusieurs années, et toujours nous l'avons trouvé le même ; opposant la gaieté et le courage à la souffrance.

france, abhorrant l'oisiveté, et se livrant avec une activité sans bornes à tout ce qu'il croyait pouvoir procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. A notre humble témoignage, nous croyons devoir adjoindre celui d'une religieuse d'une haute distinction qui, pendant de longues années, a été supérieure du couvent de St. Joseph La mère St. Cyprien dont la communauté des Dames de Jésus-Marie garde le plus précieux souvenir, et vénère comme une femme forte et ornée de toutes les vertus, nous disait : j'ai connu bien des prêtres, en France, je n'ai reçu [que de l'édification, dans tous mes rapports avec eux ; mais aucun d'eux n'a ravi mon admiration comme notre bon père, le Révd. M. Routier. Tout en lui est de nature à étonner et à édifier. D'abord, cette frêle existence qui ne paraît tenir à la vie que par un fil, ces souffrances continues qui devraient le condamner à un repos complet ; ce besoin d'activité qui le tient toujours à l'action, cette douce gaieté qu'il affecte, pour cacher à tous les regards le mal qui le ronge, les cuisantes douleurs qui le consomment ; tout cela me le fait regarder comme un prodige de vertu. Ce qui m'étonne encore, à un haut degré, ce sont les connaissances si variées et si étendues, qu'il a pu acquérir, vu son état presque constant de cécité. Qu'on lui parle de géographie, d'histoire profane et ecclésiastique, de sciences naturelles et religieuses, il sait tout. En un mot, ma confiance en lui est telle, que s'il laisse cette pauvre vie avant moi, je ne craindrai pas de l'invoquer comme un élu du Seigneur.

Après un aussi beau et un aussi véridique témoignage, nous ne devons pas craindre d'être taxé d'exagération, en affirmant que M. Routier ne comptait que des amis, parmi ses confrères, que des admirateurs de ses talents distingués et de ses vertus, parmi tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître. Aussi, comme tous étaient fiers de son intimité, et comme ils étaient nombreux les ecclésiastiques qui voulaient jouir de sa bienveillante hospitalité. Et chacun en s'éloignant de sa demeure, était forcé d'admettre qu'il venait de dire adieu à un excellent prêtre, à un ami généreux et sincère, à un homme dont la conversation avait le plus grand intérêt et le plus d'attrait.

Quand des amis, ou ses supérieurs invitaient M. Routier au repos, dans l'espoir de le voir revenir à la santé, il repliquait aussitôt : " Moi, me reposer ! mais, je mourrais, du moment que je n'aurais plus rien à faire ; le travail m'est aussi nécessaire que l'air que je respire." Aussi comme il se multipliait, pour faire face aux besoins variés de son immense paroisse, à la direction de sa nombreuses communauté. Bien de ses journées se passaient au saint tribunal de la pénitence, soit pour entendre les religieuses, leurs novices, leurs élèves, ou ses chers paroissiens. A ce propos, voilà encore ce que nous disait la Mère St. Cyprien. " Quel directeur éclairé, nous avons ! jamais prêtre n'a mieux reçu le don de diriger une communauté ! c'est un ange de lumière qui dit à chacun de nous ce qui lui convient ! Ces paroles sont comme autant de jets de flamme qui embrasent

les cœurs, et y laissent des empreintes ineffaçables.

M. Routier était orateur, et un orateur éminent. Il avait toutes les hautes qualités qui font le véritable prédicateur. Son âme vive et ardente passait toute entière dans sa parole, son geste était majestueux, et si expressif qu'il aurait laissé tout deviner à ceux-mêmes qui n'auraient pu l'entendre. Sa voix douce, onctueuse, et parfois terrible et pleine de persuasion et d'entraînement, ne manquait jamais de produire les effets les plus étonnants. Aussi, combien de fois son auditoire s'est-il éloigné de la chaire profondément ému, fondant en larmes, et se frappant la poitrine de repentir !

M. Routier avait à un haut degré celle des trois vertus théolégales qui seule doit entrer dans l'éternité, la charité. Il aimait ses frères d'un amour effectif. Pour eux, pour subvenir aux besoins des nécessiteux et de sa chère communauté, il a donné tout ce qu'il possédait, et cela au point, qu'à sa mort, il a pu à peine faire des legs presque insignifiants à son vieux père, à une vieille servante, qui était à son service depuis de longues années, et, à son couvent. Ce qu'il y avait de plus admirable dans l'exercice de cette vertu, c'est qu'il avait l'art de donner tout en paraissant plutôt accomplir un devoir, qu'obliger ceux qui recevaient de sa libéralité.

M. Routier était homme de bons conseils, pour ses amis et tous ceux qui s'adressaient à lui. Il avait au suprême degré l'esprit sacerdotal, et malgré qu'il eût, dans le monde, de

véritables amis, cependant, il n'ouvrait jamais son cœur qu'à des confrères. Il était aussi d'une prudence consommée ; et c'est à cette prudence qu'il devait d'avoir su rétablir l'ordre, dans une paroisse où le scandale avait abondé.

M. Routier peut être appelé l'homme des grands sacrifices. Il a immolé, sur l'autel de son cœur, tout ce qu'il avait de plus cher. Il aimait les livres et les études sérieuses, c'était même là son goût le plus prononcé. Eh ! bien, pendant vingt terribles années, il ne put avoir accès à ses livres, que par les yeux de jeunes gens qui, quelque fois, savaient à peine lire. La discrétion lui faisait un devoir d'éloigner des regards de ces jeunes gens, bien des sujets qui lui auraient été si agréables d'étudier et de méditer. Ainsi, à moins d'avoir recours à l'assistance d'un confrère, l'étude de la théologie, et d'autres matières du ressort d'un prêtre lui était interdite.

Sacrifice de sa liberté, autant qu'elle peut être le partage d'un prêtre dans l'exercice du saint ministère. En effet, quelle peut être cette liberté, quand on est sous l'étreinte de la douleur qui ne nous laisse aucun moment de repos, qu'elle fait de nous un véritable esclave, de tous ses caprices, et de ses plus impérieuses exigences.

Sacrifice de tous ses instants, de tout son être ; il s'est donné, il s'est dépensé sans réserve, pour remplir jusqu'au bout, les redoutables fonctions, qu'il avait assumé, en revêtant le caractère sacré du sacerdoce.

Le sacrifice probablement le plus douloureux qu'il a dû faire à son Dieu, a été celui de mourir

loin de sa maison, hors de sa paroisse, dont il n'était cependant qu'à quelques pas.

Ce que nous pourrions dire encore de notre regretté confrère, se trouve en partie dans les lignes suivantes, que nous empruntons au *Courrier du Canada*.

“ M. Routier est né aux Trois-Rivières, le 25 janvier 1816, et était par conséquent, âgé de 57 ans. Son vénérable père, M. François Routier, vit encore, et a assisté à ses derniers moments ; sa mère, dame Angèle Richer-Lafleche, parente de Monseigneur Lafleche, est morte, il y a quelques années, au presbytère de St. Joseph.

“ M. Routier fut ordonné prêtre le 3 septembre 1842 et fut immédiatement nommé vicaire à St. François du Lac. En 1843, il passa au vicariat de St. Roch de Québec, où il exerça le saint ministère en même temps que MM. Z. Charest, J. Auclair et P. Patry. Il y fut dès lors remarqué par son éloquence. Homme de goût et d'un grand sens, sa diction était claire, ses discours étaient aussi remarquables par le fond que par la forme, etc.

“ En 1843, M. Routier, passa au vicariat de Ste. Croix, puis fut nommé en 1844 cure des Grondines. En 1846, Mgr. l'Archevêque de Québec le nomma à un poste difficile, il l'envoya remplacer M. Chiniquy à Kamouraska. Enfin, en 1853, M. Routier vint prendre la direction de la cure de St. Joseph de Lévis, où il a exercé le saint ministère jusqu'à sa mort.

Vers 1854, M. Routier, secondé par la générosité de ses paroissiens, fonda le magnifique

couvent de St. Joseph, et fit venir de Lyon, des religieuses de Jésus Marie qui ont dirigé, depuis cet établissement avec un succès qui les a mises au rang des premières institutrices, dans ce pays. Cette communauté compte aujourd'hui, plusieurs succursales, entr'autres la belle Académie de Sillery, fondée également par M. Routier.

“ Pendant l'hiver de 1857 à 1858, l'infatigable curé passa en Europe accompagné de M. Patry, son ancien confrère du vicariat de St. Roch. Malade, presque aveugle, après avoir consulté des médecins de Paris, il fait un séjour de quelques semaines à Montpellier; M. Routier se rendit jusqu'à Rome, où il alla s'agenouiller aux pieds du Souverain Pontife Pie IX, et d'où il remporta les plus consolants souvenirs. De retour en France, il alla à Lyon où se trouve la maison mère des dames de Jésus-Marie, puis à Paris, où malgré ses souffrances continuelles, il travailla, sans relâche, dans l'intérêt de son couvent. Il y avait alors à Paris toute une petite *colonie* canadienne. M. le Grand Vicaire Hamel et M. l'abbé L. Beudet étaient, dans ce temps, élèves de l'école des Carmes; M. Ernest Gagnon habitait l'hôtel St. Sulpice; MM. J. D. Brousseau et H. Verret, logeaient à l'hôtel de Rouen; M. l'abbé A. Pelletier et M. l'abbé Raymond Casgrain s'étaient retirés avec M. Routier et Patry, à l'hôtel des Missions Etrangères; enfin, M. l'abbé Bouchy, Français d'origine, mais Canadien de cœur, demeurait chez M. de Penge, rue du Bac, non loin de l'hôtel des Missions Etrangères. Tous furent témoins

des travaux incessants, de l'inaltérable sérénité d'âme du saint prêtre qui vient de descendre dans la tombe, mais aussi des cruelles souffrances qu'il endura pendant tout le temps de son séjour, dans la capitale de la France.

“ Obligé, l'an dernier encore, de prendre la route de l'exil, pour refaire sa santé, son compagnon de voyage, M. l'abbé Cyrille Legaré, ne put l'empêcher de travailler, chemin faisant, dans l'intérêt de son œuvre de prédilection. Pendant le séjour que M. Routier fit en Floride, M. Legaré crut plusieurs fois que le pauvre malade allait mourir loin de son pays. Le vénérable curé revint en Canada au printemps de 1872. On le crut rappelé à la vie pour longtemps ; mais, la maladie qui avait d'abord caché son travail, revint tout à coup plus violente que jamais. Malgré cela, l'infatigable lutteur lui opposa une fois encore le plus héroïque courage, la volonté la plus énergique, et continua son genre de vie laborieuse et active. Mais enfin, cette impitoyable maladie le terrassa plus qu'elle ne l'abattit, et le força de prendre le lit, seulement quelques jours, avant son trépas.”

M. Routier entrevit la mort sans frayeur ; au contraire, il lui tendit, en quelque sorte, les bras, et la reçut comme une amie qui vient arracher son ami à un triste cachot, pour le transporter dans un lieu de repos et de rafraîchissement. Son âme toujours forte, avait abondamment puisé à la source du Souverain bien ; en recevant avec une piété angélique, la foi la plus vive les Sacrements que l'Église met à la disposition des mourants.

La Vierge Immaculée, qu'il aimait si tendrement et qu'il savait si bien faire aimer, a dû recueillir son dernier soupir, et présenter son âme au tribunal de Jésus son fils, pour lui obtenir la récompense de ses vertus, de ses travaux et de son long et cruel martyre.

Les funérailles de M. Routier ont eut lieu vendredi, le 14 du mois dernier, à 10 heures, à St. Joseph. Tous les fidèles de cette paroisse y assistaient, ainsi qu'un grand nombre de ceux de N.-D. de Lévis et de Québec; aussi la foule était telle, que l'église ne pouvait en contenir qu'une partie. Le clergé du diocèse était représenté par au-delà de 70 prêtres venus de Québec et des paroisses environnantes. Il est nécessaire de rappeler ici que les restes de M. Routier avaient été transportés la veille de Québec à sa demeure, à St. Joseph, et accompagné par au delà de 100 voitures de ses paroissiens.

A 10 heures, on se rendit en procession au presbytère, et le Révd. P. Vignon, S. J. directeur spirituel du défunt, fit la levée du corps. Pendant le trajet du presbytère à l'église, les coins du poêle étaient portés par les Révds. MM. Méthot, supérieur du Séminaire, Auclair, curé de Québec, Poulin, ancien curé de St. Isidore, Campeau, curé de Beaumont, Hébert son successeur à la cure de Kamouraska, et Martineau, curé de St. Charles.

M. le Grand Vicaire Cazeau chanta le service, et fit l'éloge du vénérable défunt: " Il fut un prêtre selon le cœur de Dieu, dit-il, c'est en

cela que peut se résumer l'éloge de toute sa vie. Quand l'orateur parla de l'affection que M. Routier portait à tous ceux dont il était chargé, les larmes coulèrent abondamment; car chacun se rappelait les nombreuses preuves d'abnégation et de dévouement qu'il avait données à tous.

Les restes de M. Routier ont été déposés près de l'autel, du côté de l'Évangile.

M. Ernest Gagnon touchait l'orgue et était accompagné d'un chœur venu de Québec.

La paroisse de St. Joseph, en venant rendre en foule, les derniers devoirs à son si regretté curé, s'est dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, grandement fait honneur; aussi, il faut avouer qu'elle avait à payer une dette qui s'acquitte difficilement; 20 années de sacrifices, d'un dévouement sans bornes, d'une charité inépuisable! Qu'ils sont rares les hommes qui marquent ainsi leur passage, dans cette vallée de larmes, par une suite non interrompue d'œuvres les plus méritoires et les plus utiles au prochain! Aussi, quelle couronne éclatante ne reçoivent-ils pas à leur entrée dans la gloire!

— 000 —

L'usage des boissons alcooliques.

La France vient de passer une loi sévère contre les ivrognes et les débiteurs de boissons alcooliques; quelques états de la république américaine, comme nous avons déjà eu occa-

sion de le dire, rendent les cabaratiens et les vendeurs de boissons passibles de fortes amendes, et susceptibles d'être poursuivis, en restitution, par un des membres de la famille de celui qu'ils ont enivré, pour leur faire couvrir toutes les dépenses et accidents qui peuvent résulter de l'ivresse. Outre ces exemples qui devraient être suivis par tous les pays où il y a malheureusement des ivrognes; nos concitoyens de la Province d'Ontario sont à pétitionner leurs mandataires, pour les engager à passer une loi prohibant la fabrication des boissons alcooliques.

Cette démarche doit nous servir de leçon, car personne plus que nous n'aurait besoin d'une semblable mesure; cependant nous ne faisons rien.

A ce propos, l'*Opinion Publique* fait de sages réflexions que nous croyons devoir reproduire en partie: " Il ne faut pas craindre de le dire, nous avons sujet d'être profondément humiliés, en voyant l'état de dégradation morale dans laquelle l'ivrognerie a plongé un si grand nombre de nos compatriotes. Et quels dommages, notre petit peuple, qui a tant besoin de ses forces vives, n'a-t-il pas éprouvés par suite de ce vice honteux? Tel homme, doué des plus brillantes qualités, annonçait de l'énergie, de l'influence; la renommée avait commencé à célébrer son nom; nous allions nous reposer sur lui, pour combattre nos importants combats; mais, voilà qu'il s'adonne aux boissons enivrantes, ce n'est plus qu'une existence vulgaire et inutile; le pays a perdu en lui un défenseur!

Tel autre se trouvait à la tête d'une grande fortune, on croyait qu'il allait, au moyen de ses capitaux, répandre l'activité et l'industrie, autour de lui; il devient ivrogne, et voilà que bientôt il n'est même plus en état de gérer ses propres affaires; il se fait mourir en quelques mois, ou il dissipe cette fortune sur laquelle on fondait tant d'espérances.

“ La religion a bien fait ce qu'elle a pu, pour détruire l'ivrognerie; elle a même eu un succès qui a dépassé toutes les espérances; mais ces beaux temps sont déjà loin! Sur une population mixte et voyageuse comme la nôtre, on comprend que les victoires remportées par les prédicateurs ne peuvent être que passagères, et que l'œuvre sera toujours à recommencer.

“ C'est donc au tour du gouvernement, et c'est sur lui que nous fondons notre espérance, car lui, il dispose de la force matérielle, et il peut atteindre tous les individus, protestants ou catholiques, pratiquants ou non pratiquants? Il peut emporter, couper le mal dans sa racine, en empêchant la fabrication et le commerce des boissons enivrantes. Nécessairement il faut en venir là, car tant qu'il y aura des brasseries, il y aura des teneurs de ginguettes, pour les encourager, et tant qu'il y aura des ginguettes, il y aura des hommes abrutis qui iront y sacrifier leur santé, leur honneur et leur fortune.

“ Il y a des personnes qui ont de singulières idées, sur la question qui nous occupe, en ce moment; et si vous leur dites que l'ivrognerie fait d'affreux ravages parmi nous, elles vous répondent stoïquement: Que voulez-vous, nous

sommes un peuple du nord! Ceci rappelle à merveille la personne flegmatique, qui, voyant un jeune homme charger un pistolet pour se donner la mort, ne se mettait pas en peine de l'arrêter, mais se contentait de dire: Que voulez-vous, son père s'est pendu!.....

Nous ne voulons pas nous arrêter à l'opinion de ceux qui disent qu'arrêter la fabrication des boissons alcooliques, c'est contribuer à notre ruine, en détruisant une industrie canadienne. Pourquoi n'ajoute-t-on pas que cela va diminuer aussi la hideuse industrie dont St. Paul nous défend de prononcer le nom? Honte à ceux qui préfèrent l'industrie à la moralité!

“ La Province d'Ontario se ressent du mal qui nous ravage, et voilà que dix pétitions sont présentées à la chambre, pour obtenir une réforme..... Il ne faut jamais dédaigner un bon exemple, qu'on se le dise donc d'avance, et qu'à la prochaine session, les pétitions contre le whiskey pleuvent devant notre chambre locale. Qu'on parle moins du double mandat et de cent autres choses plus petites les unes que les autres, et qu'on s'occupe un peu de la grande question de moraliser notre peuple, et de lui ôter des mains une arme terrible avec laquelle, il menace de se suicider :

“ Qu'on chasse le whiskey, et les élections cesseront d'être ce qu'elles sont aujourd'hui : une honte et une plaie !

Nous attendons beaucoup de l'avenir, car nous avons appris qu'on s'occupe déjà de la question, à Montréal, et nous ne pouvons douter qu'une œuvre aussi patriotique, ne soit

bénié de Dieu, et ne fasse rapidement son chemin. Serons-nous assez heureux, pour qu'une voix si bien inspirée trouve de l'écho partout, et surtout parmi nos gouvernants.

Que de femmes, que de pauvres mères seraient reconnaissantes, envers leurs bienfaiteurs ! Que de larmes seraient tariées, que de soupirs et de sanglots seraient étouffés !

MM. les curés du comté de Québec viennent de publier des résolutions qui appuient fortement ce que nous venons de dire, et qui prouvent éminemment combien ils ont à cœur le salut de leurs populations. Leur voix éloquente sera-t-elle entendue ? Espérons-le, et croyons qu'elle aura de l'écho par tout le pays, et qu'elle ouvrira les yeux de nos gouvernants, sur les dangers qui nous menacent.

— 000 —

Monde religieux.

ETAT-PONTIFICAL.

Rome, 20 janvier.

Le Saint-Père jouit toujours d'une santé excellente. Son corps n'a rien perdu de sa vigueur, de même que son âme semble acquérir tous les jours un nouveau courage et une plus grande magnanimité. Ni les persécutions, ni les déboires, ni les ennuis, ni les tristesses, ne peuvent fléchir ou abattre Sa Sainteté, parceque sa confiance dans la protection divine est illimitée. Le spectacle que nous offre le Saint-Prisonnier du Vatican est un miracle de tous les instants. Tous les jours de nouveaux fideles se pres-

sent en grand nombre dans les salles du Vatican. Ce sont des Romains, des Italiens, et les personnages les plus distingués de tous les pays.

MANE, THECEL, PHARES.

Nous lisons dans des journaux bien informés que Victor-Emmanuel est en proie à une attaque d'apoplexie; que le Prince Humbert, son fils aîné, est menacé d'un mal terrible; que la Princesse Marguerite est prise d'une maladie qui ne laisse plus d'espoir, et qu'enfin le jeune Prince, son fils, est atteint d'une paralysie complète.

QUI EST GRAND, QUI EST MAGNANIME A L'ÉGAL DE PIE IX.

Il y a environ deux mois, un employé supérieur du gouvernement du sacrilège roi de l'Italie, se présente au Vatican, au nom de son souverain pour offrir à l'Auguste Prisonnier, ou Vicaire de Jésus-Christ un titre de trois millions de rente à prendre sur les revenus de l'état. Par l'ordre du Souverain-Pontife, le Cardinal Antonelli a répondu avec dignité: Mon Auguste Maître, le véritable roi de Rome, ne reconnaît pas votre royaume d'Italie, il ne demande rien autre chose que la restauration de ses droits qu'on lui a injustement ravés. Plutôt que de toucher votre argent, il aimerait mieux mendier; mais, grâce au ciel, il reçoit de la piété filiale tout ce qui lui suffit; il compte sur Dieu et sur le peuple catholique, et l'un et l'autre ne lui feront pas défaut.

Un fervent catholique Belge en rapportant ces paroles, ajoutait: Nous aussi, nous répondons au persécuteur de l'Eglise: Gardez votre argent, qui est le fruit de vos rapines, qui a été prélevé sur les sueurs du pauvre, ou sur le produit de vos sacrilèges confiscations!..... Ces trésors impurs sont faits pour des mains impures. A nous la gloire et le bonheur de ménager au Pontife-Roi une situation qui sauvegarde sa dignité, etc.....

“ Rien ne prouve mieux, que ce récent incident, l'opportunité, la nécessité même de la grande œuvre du Denier de St. Pierre. Sans doute, Pie IX, plutôt que de capituler avec la résolution, mangerait dans les larmes le pain de l'exil et de la pauvreté; mais, il y va de notre honneur, de lui épargner cette épreuve; il est de notre devoir de nous associer d'une manière efficace, à la lutte qu'il soutient avec une fermeté, une constance, une sérénité supérieures à toutes les vicissitudes de la fortune.”

Nous aussi, catholiques du Canada, faisons-nous gloire et honneur de venir généreusement au secours du père de tous les fidèles, du Chef de l'Eglise Universelle qui subit une si dure captivité, après avoir été dépouillé de son domaine et de sa couronne.

NÉCROLOGIES.

La paroisse de St. Jean Port-Joly vient de perdre un de ses plus dignes enfants : M. Pierre Dubé, ancien cultivateur, a rendu mercredi matin, son âme à Dieu, entouré, à ses derniers moments, de toutes les consolations de la religion.

M. Pierre Dubé était âgé de soixante-huit ans et quatre mois. Il a succombé à une maladie qui le retenait depuis plusieurs semaines au lit.

Brave homme, dans l'acceptation la plus vraie du mot, le défunt s'était acquis par son esprit de droiture et sa franche piété l'estime de tous ses co-paroissiens. Jamais on ne l'avait vu faire société avec ceux qui encouragent les petites animosités qui troublent parfois les paroisses et sèment le scandale. Peu instruit, il avait, cependant, su apprécier les bienfaits de l'instruction et la preuve, c'est les sacrifices qu'il s'est imposés pour faire instruire ses enfants.

Le regretté défunt était le père de M. l'abbé Prudent Dubé, vicaire à St. Gervais.

Ses funérailles ont dû avoir lieu ce matin, à St. Jean Port-Joly.

Le 10 du courant, à St. Thomas de Pierre-ville, Dame veuve C. Maurault, âgée de 68 ans, mère de feu le Révd. J. A. Maurault. Les funérailles ont eu lieu le 12.—R. I. P.

FAIT DIVERS.

USAGE DES SPIRITUEUX.— Il y a quelque temps, les journaux de Montréal ont publié la déclaration suivante faite par 90 médecins de cette ville :

“ Qu’une grande proportion de la misère, de la maladie et du crime par les hommes, est produite par l’usage des liqueurs alcooliques comme breuvage.

“ Que l’abstinence totale des liqueurs enivrantes, fermentées ou distillées est compatible avec le degré le plus élevé de santé et de vigueur physiques et mentales, et y conduit.

“ Que l’abstinence de liqueurs enivrantes favoriserait grandement la santé, la moralité et le bonheur du peuple.” —(*Courrier de St. Hyacinthe.*)

Si nous mettons ce témoignage sous les yeux de nos lecteurs, ce n’est pas de ce que nous espérons beaucoup que les ivrognes qui le liront peut être, renoncera aussitôt à leurs habitudes malheureuses, et se fassent les apôtres de la tempérance ; mais c’est pour faire remarquer combien avait raison ce prêtre éminent qui, il n’y a pas bien des mois, prêchant en cette ville, sur le vice ignoble de l’ivrognerie, disait qu’il était impossible d’avoir un peu de sobriété là où les tavernes pullulaient. N’était ce pas un reproche pour nous qui avons assez de débits de liqueurs enivrantes, de cette eau de feu qui brûle et qui dévore, pour abreuver et abrûtir tout le District ? Il est juste de donner à chacun le moyen de gagner sa vie, mais nous croyons qu’il y a beaucoup d’autres occupations aussi honorables et aussi lucratives que celle de vendre du whiskey.